



<p>No de la résolution ou annotation</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le lundi 8 mai à 16 h 15.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS :</p> <ul style="list-style-type: none">— Annie Pontbriand, directrice du centre— Brigitte Bourbeau, représentante du personnel enseignant— Élyse Brodeur-Nadeau, représentante du personnel enseignant— Lucie Dugas, représentante du personnel de soutien— Caroline Groulx, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Élise Violetti, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques— Alexy Handfield-Dansereau, représentant des élèves <p>ABSENTS :</p> <ul style="list-style-type: none">— Virginie Bonin- Bissonnette, représentante du personnel professionnel— Sarah Corbeil, représentante des élèves— Philippe Dubois, représentant du personnel enseignant <p>OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 18</p> <p>1. MOT DE LA DIRECTRICE</p> <p>Annie Pontbriand souhaite la bienvenue à tous et malgré quelques absences, constate que nous avons quorum.</p> <p>Elle poursuit avec le survol des différents projets en cours, qui se déroulent relativement bien.</p> <ul style="list-style-type: none">— Carrefour Jeunesse Emploi, Boucherville Alternative : La première année est maintenant complétée et un bilan sera bientôt fait.— McMasterville Groupe transition : Ce projet répond à un réel besoin et nous permet d'offrir et d'assurer un encadrement différent aux élèves. <p>Nous constatons cependant que la clientèle est de plus en plus jeune et nous emmène à relever différents défis.</p> <p>Nous sommes aussi en réflexion sur les différentes approches à mettre en place afin de récupérer le plus grand nombre d'élèves. Entre autres, nous tentons d'élaborer des parcours différenciés, ce qui permettrait à un plus grand nombre d'élève de se qualifier et d'obtenir leur D.E.S.</p> <ul style="list-style-type: none">— Chambly de soir : Le nombre d'élève a diminué et comme ils sont maintenant peu nombreux, le groupe est déménagé à Saint-Bruno.
--	---

	<p>— Saint-Bruno : Pour la prochaine année scolaire, les élèves en Formation de base commune (FBC) seront centralisés à Saint-Bruno et ils pourront bénéficier d’une offre différente.</p> <p>2. MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Élise Violetti est bien contente de ce résumé. Elle nous rappelle que la formation des jeunes est en péril et demeure un enjeu important pour les employeurs.</p> <p>3. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR</p> <p>Élise Violetti fait la lecture de l’ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Élyse Brodeur-Nadeau que l’ordre du jour de l’assemblée soit adopté tel que soumis.</p> <p>La proposition est appuyée par Brigitte Bourbeau</p> <p>ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.</p>
CÉ-22-23-19	<p>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 6 FÉVRIER 2023</p> <p>Les membres ayant déjà pris connaissance du procès-verbal de la séance précédente,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Brigitte Bourbeau que le procès-verbal de l’assemblée du 29 mars soit adopté après y avoir corrigé les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> — L’École « Alternative » offrait ses cours au Carrefour Jeunesse Emploi de Boucherville – et non pas au point de services de McMasterville; — Coquille : au point 13, un « il » de trop, à retirer. <p>La proposition est appuyée par Alexy Handfield-Dansereau</p> <p>ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.</p>
CÉ-22-23-20	<p>5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 29 MARS 2023</p> <p>Aucun suivi.</p> <p>6. RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES PLAINTES – CONSULTATION</p> <p>Annie Pontbriand explique les changements à venir dans la loi sur l’instruction publique (LIP) lesquels modifieront le processus de traitement des plaintes qui ne concernent pas les services à l’élève.</p> <p>Ces changements entreront en vigueur dès la prochaine année scolaire. Les membres du conseil d’établissement seront consultés et les commentaires reçus seront acheminés au secrétariat général du CSSP.</p> <p>7. RAPPORT ANNUEL - PRÉPARATION</p> <p>La dernière rencontre du Conseil d’établissement aura lieu en juin et se tiendra dans un format allégé.</p>

D'ici là, les membres sont invités à réfléchir aux éléments qui ont été significatifs pour le CEAP au cours de la dernière année.

Un envoi aux membres du CÉ sera fait afin de récolter leurs commentaires et débiter la rédaction du rapport annuel en y incluant les différents projets réalisés au CEAP.

L'usage du « gabarit » facilitera sûrement la préparation du rapport annuel.

8. PROJET ÉDUCATIF | MISE À JOUR

De nombreuses rencontres portant sur le projet éducatif se sont tenues en cours d'année et de belles réflexions y sont nées. Il faut cependant reconnaître que le CEAP souffre de son manque de notoriété – plusieurs croient, à tort, qu'aucun service éducatif n'est offert lorsque le jeune atteint 21 ans...

La transition des élèves qui arrivent directement du secteur jeunes doit être assurée avec des « pratiques efficaces ».

Milieu de vie : Dans tous les points de services, tous les élèves (même ceux ayant des déficiences légères) accordent BEAUCOUP d'importance au milieu de vie !

Afin de déterminer le prochain projet éducatif, 4 enjeux et 4 orientations seront établis. Des objectifs SMART atteignables et réalistes y seront rattachés.

De plus, des indicateurs seront déterminés afin d'être en mesure d'évaluer les progrès.

Le projet éducatif du CEAP devra être adopté par le Conseil d'Établissement lors de la prochaine séance.

Brigitte Bourbeau mentionne qu'afin de rassembler et de préciser les différents éléments, plusieurs débats et discussions ont eu lieu. La COP en adaptation scolaire était au cœur de ces réflexions : que peut-on développer en collaboration avec les organismes et les entreprises ? Le tout doit être jumelé aux multiples besoins de nos élèves mais aussi, à notre réalité.

Elise Violetti souligne que les partenaires sociaux incluent aussi d'autres organisations que seulement les organismes gouvernementaux.

9. ORGANISATION SCOLAIRE

Annie Pontbriand fait un état de situation et un survol des chiffres de fréquentations et d'inscriptions.

FRANCISATION : Une nouvelle plateforme internet verra bientôt le jour, « Francisation Québec », ce qui devrait simplifier les procédures d'inscriptions.

Alexy Handfield-Dansereau se questionne sur ce qui a motivé le changement d'horaire (déplacement du jeudi p.m. au mercredi p.m.) et nous signale que les enseignants semblent parfois avoir de la difficulté à répondre aux nombreuses questions des nombreux élèves.

CE-22-23-21	<p>Aussi, il mentionne qu'avec le déménagement des groupes de FBC de Varennes vers Saint-Bruno, plusieurs des élèves inscrits à cette formation envisagent l'abandon de leurs études.</p> <p>Mme Pontbriand apporte des précisions au sujet de ces questionnements.</p> <p>10. AUTRES SUJETS :</p> <p>Aucun autre sujet n'est ajouté.</p> <p>11. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public présent.</p> <p>12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</p> <p>La prochaine rencontre aura lieu le 21 juin 2023, au point de services de Saint-Bruno</p> <p>13. LEVÉE DE LA RENCONTRE</p> <p>Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Carolyn Groulx que la séance soit levée à 17 h 30.</p> <p>La proposition est appuyée par Alexy Handfield-Dansereau</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____ Élise Violetti, présidente</p> <p>_____ Annie Pontbriand, directrice</p>
-------------	---